

CHIENS DE TROUPEAU | Début mai s'est tenue une journée dédiée au dressage des chiens de berger avec Jean-Michel Jolly à Laye, dans les Hautes-Alpes.

Un apprentissage progressif pour faire un bon auxiliaire

Dans une belle et grande prairie au-dessus de Laye dans le Champsaur, bien verte après trois de jours de pluie, huit éleveurs dans une bonne ambiance écoutent attentivement les conseils de Jean-Michel Jolly. Réputé dans le monde de l'élevage et plus particulièrement du dressage des chiens de troupeaux, formateur agréé de l'Institut de l'élevage, expert-confirmateur pour la race border collie, son palmarès en fait rêver plus d'un.

Treize fois champion de France dont neuf fois en inter race avec trois races différentes : border collie, berger des Pyrénées, beauceron. Plusieurs sélections en championnat d'Europe et cinq championnats du monde, il a également été vice-champion d'Europe sur bovins.

Son élevage du Mont Kerchouan est largement reconnu dans le monde des éleveurs de brebis, de chèvres ou de vaches.

Pour cette journée, une douzaine de génisses montbéliardes, étaient mises à dispositions pour le travail des chiens en cours de dressage. Au programme : travail au cercle pour les jeunes chiens de six mois et

conduite en liberté pour les plus confirmés.

Les journées de formations dans les Hautes-Alpes sont organisées par l'ADFPA, généralement trois jours au printemps et trois jours à l'automne, avec l'animateur référent Mickael Perrera.

Bien que le border collie soit le plus représenté toutes les races bergères peuvent y participer : bergers des Pyrénées, beaucerons, bergers de Crau, etc...

Selon le niveau des stagiaires, la première demi-journée peut se dérouler en salle avec une présentation des bases de l'éducation nécessaires par la suite pour la mise au troupeau, les conditions de vie à offrir au chiot, puis le dressage à proprement dit.

Bien choisir son chiot

L'arrivée d'un chiot doit se faire dans un contexte bien particulier, avec un chenil confortable, avec des ordres clairs dès le plus jeune âge, le respect de la marche en laisse, de la hiérarchie vis-à-vis de son maître.

La mise au troupeau, au cercle dans un espace sécurisé vient dans un deuxième temps, après l'apprentis-

sage du « stop », c'est là que les conseils de Jean-Michel deviennent très précieux pour stimuler l'instinct du chiot dans le calme et le jeu au départ. Le chiot se déclare entre 3 mois et 10 mois la plupart du temps et c'est à partir de là que la phase de dressage peut commencer. Pour l'apprentissage de la conduite, les directions, Jean-Michel guide alors ses stagiaires en fonction des qualités et des défauts des chiens (et de leurs maîtres) il met en œuvre les exercices nécessaires à leurs progressions et propose des pistes de travail entre deux journées de formation, le tout avec calme et patience.

Élise Plauchut, l'une des stagiaires, une jeune vétérinaire installée au col Bayard avec des vaches jersaisiennes témoigne : « *il faut choisir un chien de race sélectionnée depuis plusieurs générations pour ses aptitudes au travail et sa bonne santé, c'est la base quand on veut se donner les moyens de réussir* ».

Choisir son chiot dans un élevage sérieux, vigilant sur les tares génétiques qui pourraient handicaper le chien (dysplasie coxo-fémorale, tare oculaire l'anomalie de l'œil du colley, etc.) est effectivement primordial.



Durant cette formation les participants reçoivent les conseils de professionnels pour faire de leur chien un bon chien de troupeau.

Le dernier jour de formation de cette session aura lieu mi-juin. En attendant, ou pour aller un peu plus loin, les éleveurs qui le souhaitent peuvent adhérer à l'Association de chien de troupeau des Hautes-Alpes (ACT05) et participer à des demi-journées de travail collectif pour progresser ensemble.

Cette association créée en 2015 présidée par Christel Gagliardo a

pour but de faire la promotion du chien de troupeau, en aidant les éleveurs qui souhaitent mettre en place un jeune chien, en participant à des démonstrations lors de manifestations agricoles et rurales ou au travers de l'organisation de concours. ■

Jean-Jean Bernard

Facebook : ACT05 ou Pierre Pellegrin, secrétaire au 06 81 20 03 14.